



Canadian Association Association canadienne
for Graduate Studies pour les études supérieures

301-260 St. Patrick St. 301-260 rue St. Patrick
Ottawa ON K1N 5K5 Ottawa ON K1N 5K5

[L'Association canadienne pour les études supérieures](#) (ACES) remercie le ministre des Finances et le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de lui avoir donné l'occasion d'exprimer son point de vue sur le contenu à inclure dans le budget fédéral de 2017 ainsi que sur les politiques qui le sous-tendent.

L'ACES a été fondée en 1962 afin de promouvoir l'excellence dans les études supérieures. Elle exécute ce mandat par voie de représentation, de partage d'information, de réunions et de conférences. L'Association regroupe 60 universités canadiennes offrant des programmes d'études supérieures ainsi que d'autres établissements et organisations ayant un intérêt pour les études supérieures. Nous comprenons que les études supérieures sont déterminantes pour former des personnes qui peuvent mettre en application leurs connaissances, leurs compétences et leur professionnalisme pour l'amélioration de la société.



Il y a de nombreuses approches permettant de traiter les problèmes mentionnés dans les questions soulevées par le Comité. À titre d'organisation chargée de représenter les doyens et les membres de la haute direction des écoles d'études supérieures, l'ACES profite de l'occasion pour répondre aux questions du point de vue de ceux qui façonnent les études supérieures, qui dirigent les écoles d'études supérieures, et des étudiants qui les fréquentent; nos futurs leaders de tous les horizons qui bâtiront notre économie.

L'ACES a pour but de comprendre la situation actuelle, de reconnaître les facteurs de changement et les incidences (réelles et éventuelles) sur les études supérieures. Nous comprenons que la pédagogie, l'évaluation, les résultats d'apprentissage et les attributs sont essentiels pour offrir des études supérieures dynamiques, pertinentes, de haute qualité et à forte demande.

L'intégration, la diversité et l'accessibilité sont des valeurs fondamentales qui favorisent la richesse des environnements d'apprentissage et la force des communautés intellectuelles, lesquelles permettent aux étudiants des cycles supérieurs de réussir. L'ACES reconnaît que les programmes et les stratégies appuyant la réussite et le développement académique, professionnel et personnel des étudiants sont des éléments essentiels de l'enrichissement de l'expérience des étudiants des cycles supérieurs.

Les études supérieures ont évolué au cours des dix dernières années. Les inscriptions aux programmes universitaires ont doublé, et le nombre de diplômes octroyés par les universités

canadiennes a augmenté de 75 %. Les compétences reconnues comprennent maintenant les diplômes d'études supérieures. Le nombre de programmes menant à une maîtrise ou à un doctorat continue de croître en fonction de la demande des étudiants et de la société.

Ce changement s'est produit au sein d'une société en transition rapide et résulte également de l'évolution des attentes des étudiants, des gouvernements et des entreprises. Les institutions canadiennes ont réagi à la nouvelle réalité en faisant preuve de créativité et d'innovation. Peu importe le programme d'études, il est important de reconnaître que les étudiants des cycles supérieurs sont au cœur des études supérieures et contribuent de nombreuses façons au dynamisme de nos campus, à la recherche, aux bourses d'études et à nos collectivités.

Les études supérieures, dans toutes les disciplines, font partie de l'évolution continue. C'est en favorisant l'accès à une éducation de haute qualité, de la maternelle aux études postsecondaires, que des Canadiens accomplis, en mesure de contribuer à la croissance culturelle et économique, seront développés. Cette structure permettra également de former des étudiants des cycles supérieurs ayant les compétences générales et intellectuelles nécessaires pour faire du Canada un chef de file au XXI^e siècle.

Dans cet esprit, l'ACES a de nombreuses recommandations à faire au gouvernement fédéral.



Les universités, et leurs écoles d'études supérieures, font des efforts pour aider les étudiants des cycles supérieurs à surmonter les obstacles liés à l'accès aux études supérieures ou à l'achèvement de celles-ci. L'ACES croit que les personnes désavantagées en matière d'accès aux études universitaires et supérieures devraient se voir proposer des cheminements et des ressources leur permettant de poursuivre des études supérieures.

En ce qui concerne les étudiants autochtones :

L'ACES approuve les recommandations formulées dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation à l'intention du gouvernement fédéral. On demande, en effet, au gouvernement de fournir le financement nécessaire afin d'éliminer l'arriéré en ce qui concerne les étudiants des Premières Nations souhaitant poursuivre des études postsecondaires.

Un grand nombre de ces étudiants, s'ils obtiennent le soutien initial approprié, deviendront des étudiants des cycles supérieurs et des leaders accomplis. Par conséquent :

L'ACES demande au gouvernement fédéral d'octroyer des fonds qui permettraient d'offrir des bourses d'études supérieures aux étudiants des Premières nations.



En ce qui a trait aux étudiants ayant une incapacité :

L'ACES approuve les recommandations du Groupe de travail national sur l'expérience des étudiants diplômés au sujet des étudiants ayant une incapacité physique ou mentale :

- examen des pratiques et des politiques des organismes de financement afin d'assurer l'accès et l'intégration des étudiants ayant une incapacité aux programmes de financement et de bourses des trois organismes;
- établissement d'un programme de financement fédéral permettant aux étudiants ayant une incapacité de longue durée d'obtenir l'équipement ou les services adaptés nécessaires pour accomplir les travaux de recherche dans le cadre de leurs études supérieures.



En ce qui a trait au nombre de femmes étudiant dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques :

L'ACES est préoccupée par le déséquilibre entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes qui étudient dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques. À titre d'exemple, le nombre de femmes inscrites en architecture, génie et technologies connexes s'élevait à 24,5 % du nombre total d'inscriptions alors que la proportion était de 25,6 % pour les programmes de mathématiques, informatique et sciences de l'information.

L'ACES encourage les trois organismes à examiner les processus en vue d'éliminer les penchants inconscients (ou cachés) à l'encontre des femmes au chapitre des demandes de bourses d'études ou de recherche et de l'octroi de celles-ci.



Le financement direct pour appuyer les étudiants, les bourses, n'a pas augmenté de façon importante depuis 2009 au sein des conseils subventionnaires en dépit d'une hausse importante du nombre d'inscriptions. L'ACES croit en l'établissement des bourses Vanier et du Programme FONCER, mais déplore le fait que ces initiatives soient issues d'une réorientation des fonds réservés aux bourses d'études supérieures (elles n'ont donc demandé aucun investissement).

Comme nous l'indiquons tout au long de cette présentation, les étudiants sont l'avenir de la recherche, de l'économie et la société. L'investissement est donc sûr et stratégique.

L'ACES demande au gouvernement fédéral d'augmenter les fonds réservés aux bourses pour l'ensemble des conseils, au minimum du montant alloué aux bourses Vanier et au Programme FONCER.

La mobilité étudiante prend de l'importance, car l'économie du savoir et la découverte de connaissances transcendent les frontières. L'expérience dans d'autres pays élargira les horizons des étudiants et ouvrira la voie à une collaboration avec les futurs étudiants.

L'ACES appuie l'augmentation de la portée des bourses du jubilé de la Reine Elizabeth, telle que proposée par le CRDI et Universités Canada, ainsi que le développement par les trois organismes de cheminements pour les étudiants étrangers et canadiens.



L'ACES appuie les engagements budgétaires de 2016 pour l'enseignement supérieur. Les fonds alloués aux conseils subventionnaires, soit 95 millions de dollars par année et jusqu'à 2 milliards de dollars sur trois ans, pour un nouveau Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires. En particulier, l'ACES est satisfaite que les fonds ne sont pas « liés » à des types de recherche particuliers.

L'ACES insiste auprès du gouvernement fédéral afin que l'augmentation du soutien financier se poursuive pour les trois organismes et comprenne une augmentation de leurs budgets de base.



Les fonds du conseil subventionnaire fédéral financent une part importante de la recherche et du développement universitaire, lesquels permettent de former les étudiants des cycles supérieurs. Par conséquent, une part importante de l'apprentissage et de l'acquisition de compétences des étudiants est liée à l'environnement de recherche.

À une époque où les étudiants des cycles supérieurs doivent être en mesure de mettre en application leurs compétences au-delà de leur secteur ou de leur discipline de recherche pour devenir des leaders dans plusieurs secteurs d'emploi, les occasions de développer et de perfectionner ces compétences doivent faire partie de la formation de tous les étudiants des cycles supérieurs.

L'ACES insiste auprès du gouvernement fédéral pour que celui-ci encourage les conseils subventionnaires à travailler de concert avec les universités et l'ACES afin de reconnaître l'importance de former des diplômés polyvalents et de veiller à ce que l'environnement de formation offre aux étudiants des cycles supérieurs les occasions de mettre en application leur apprentissage au-delà de leurs propres secteurs de recherche et de ceux de leur superviseur.



La complexité et la portée d'un grand nombre des plus graves problèmes du monde et du Canada nécessitent des recherches multidisciplinaires et à plusieurs facettes qui ne sont pas nécessairement alignées sur les conseils subventionnaires. Des solutions et des innovations créatives sont souvent le résultat d'une combinaison d'idées et de méthodes d'équipes multidisciplinaires de chercheurs et d'étudiants. Pour ces raisons, le nombre de programmes d'études supérieures interdisciplinaires et intersectoriels nouvellement créés est en hausse. Le système de financement actuel, cependant, n'appuie pas nécessairement ce genre de recherche de pointe importante.

L'ACES demande au gouvernement fédéral de fournir des fonds distincts pour la recherche interdisciplinaire et intersectorielle, lesquels seraient gérés conjointement par les conseils subventionnaires.



L'ACES demande au gouvernement fédéral d'augmenter le financement accordé à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et de veiller à ce que les fonds auxquels elle a accès aux fins d'octroi soient fournis de façon continue. Cette stabilité améliorera son incidence et la productivité des chercheurs.

De plus, l'ACES demande que les programmes de la FCI nécessitant un soutien équivalent à l'échelle provinciale soient repensés pour veiller à ce que toutes les provinces et, par conséquent, toutes les universités, puissent participer.



La majorité des titulaires de doctorat ne travaillent pas dans le secteur de leurs études postsecondaires. Les incidences sur la main-d'œuvre pour les doctorats acquis, y compris les 20 % d'emplois à titre de professeur, sont demeurées stables au cours des 15 dernières années en dépit d'une augmentation de 72 % des doctorats décernés au Canada (2002 à 2012). Ceci démontre une intégration constante des compétences de recherche et de création au sein de divers cheminements de carrière. En effet, les données portant sur deux décennies indiquent que plus de la moitié des titulaires de doctorat trouvent du travail hors du corps professoral. Il s'agit d'une bonne nouvelle. Nous constatons les occasions pour les nouveaux titulaires de doctorat d'intégrer les compétences et les connaissances acquises dans les secteurs public et privé, où ils peuvent utiliser leur formation pour apporter des changements positifs et favoriser l'avancement. L'investissement dans une main-d'œuvre hautement qualifiée favorise la créativité, l'innovation et l'avancement dans tous les secteurs, ce qui se traduit par une économie canadienne en meilleure santé et plus dynamique.

Tous les étudiants, au sein de programmes de recherche ou professionnels, peuvent profiter d'information sur le marché du travail fiable et à jour.

L'ACES approuve le rapport rédigé pour le Conseil canadien des affaires et la demande faite au nouveau Conseil de l'information sur le marché du travail du Forum des ministres du

marché du travail afin d'encourager une collaboration active entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires. Ceci contribuera à aligner l'information du Conseil de l'information sur le marché du travail à l'aide de questions de sondage et définitions communes qui permettront de faire des comparaisons significatives entre les administrations.

L'ACES recommande avec insistance au gouvernement fédéral de défendre l'initiative en matière d'information sur le marché du travail et de fournir les permissions et les fonds appropriés pour veiller à ce que l'information sur le marché du travail soit exacte, fiable et accessible en temps opportun.

Un grand nombre d'établissements ont travaillé dans le cadre de l'initiative de partenariat de recherche de l'Université d'Ottawa au cours des dernières années afin de mieux comprendre le cheminement des diplômés. Cette information est utile et essentielle pour comprendre les incidences de l'investissement dans le bassin de titulaires de diplôme d'études supérieures et pour appuyer la portée des programmes d'études supérieures.

L'ACES prie le gouvernement fédéral de considérer des méthodes permettant de faire le suivi du cheminement des étudiants des cycles supérieurs une fois leurs études terminées pour que des renseignements fiables sur l'emploi et le revenu puissent être fournis aux étudiants, aux employeurs et aux universités.



Au cours des dix dernières années, les écoles d'études supérieures ont pris conscience du besoin de mieux « lier » les initiatives. Elles ont investi dans la formation et l'orientation en dehors du cadre d'enseignement afin de préparer les étudiants au marché du travail. De plus en plus, les écoles d'études supérieures utilisent des stages et d'autres formes d'apprentissage par l'expérience pour permettre aux étudiants des cycles supérieurs de mettre en application leur apprentissage en dehors du milieu scolaire, ce qui les aidera à mieux se préparer pour le marché du travail.

C'est pour cette raison que l'ACES est heureuse que le gouvernement ait offert des fonds supplémentaires au MITACS dans le cadre du dernier budget. Son soutien en matière de stages et de bourses aide les universités canadiennes à attirer les meilleurs étudiants à l'échelle internationale. L'organisme offre à ceux qui étudient au Canada l'avantage de profiter d'occasions de formation spécialisée. Celles-ci représentent un lien important dans l'évolution continue des options et des occasions; elles contribueront au succès du Canada au XXI^e siècle.

L'investissement du MITACS permet de reconnaître que l'exposition anticipée des étudiants au marché du travail contribue à orienter leur carrière et comporte des avantages pour les organisations qui les accueillent. Les résultats sont impressionnants. En effet, 25 % des entreprises qui ont participé par l'intermédiaire du MITACS ont créé de nouveaux postes pour embaucher leurs stagiaires une fois leur diplôme obtenu et 26 % ont embauché de nouveaux employés au terme de l'expérience. La création d'emploi et l'embauche de personnel

hautement qualifié sont des aspects importants compte tenu des aspirations économiques du Canada. Nous sommes impatients de travailler en collaboration avec le MITACS afin d'étendre la portée de son approche au-delà des domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques. Cela dit, cerner des organisations partenaires pouvant fournir le financement équivalent dans des domaines autres que les sciences, la technologie, le génie et les mathématiques comporte des difficultés et constitue une restriction réelle, ce qui signifie que les étudiants de ces domaines d'études pourraient ne pas avoir l'occasion de participer à un stage.

L'ACES demande l'exploration d'un modèle de financement qui pourrait appuyer les occasions de stage pour les étudiants des cycles supérieurs au sein d'agences, d'organisations et d'entreprises au-delà de la portée du MITACS.



Encore, nous vous remercions de nous avoir permis de vous offrir nos commentaires. L'ACES serait heureuse de vous rencontrer afin d'en expliquer les détails au moment qui vous conviendra.